

[Text]

French school in every major city in Canada. That is certainly something that must come at one point if you want these people to be mobile and have their families go along with them. Otherwise they might refuse the job because they just do not want to be assimilated like you have just said.

As to the disappearance of French from francophone communities, you can hold any opinion on this. I myself feel very modest because, twenty-five years ago, when I visited these communities in the realm of youth movements, I made the prediction that within a generation there would not be any trace left of them and still they are there. In some cases, they are more alive than ever. I am very suspicious of any analysis that says this will take place and this. It all depends on the conditions. For instance, the Francophones in New Brunswick about 20 years ago were in much worse shape than they are now because there the uptrend of institutions, in education, in radio and television, in newspaper publishing, in normal schools and teacher training and all the rest of it has been improved by the provincial government. So this really depends on a whole series of conditions that are or are not realized.

Mr. Rose: There are special conditions in New Brunswick because there is somewhat an equal balance, but that does not occur in British Columbia. Where I lived, in Maillardville, it is quite a different thing, although I would agree with you that there is a resurgence of an interest in being French Canadian or Francophone there now. How much it really amounts to—I would guess minimal.

Mr. Pelletier: You take an extreme case, you know. Newfoundland would be the other extreme, with I think 7,500 Francophones in some little peninsula which is called Port au Port.

Mr. Rose: Could I turn now to your statement this morning. I would like to ask about a statement on the first page which talks about the bilingualism education assistance program of some \$300 million, and I think it is in the budget under co-operation with provincial governments. I have had letters recently from a number of private schools, not many but some. It is something that we have not had to face in British Columbia and it is not part of my culture—the idea of a Protestant school board and a Catholic school board or anything else—Salvation Army. However, these letters indicate that the provincial government has denied the private schools a fair share of the grants in aid of French-language programs. In view of the constitutional problem, can you see any way of getting around that?

Mr. Pelletier: Not yet, except maybe to persuade the provincial government in some cases that under a particular part of our program which is called special proj-

[Interpretation]

les emplois, peut-être que vous auriez un établissement scolaire de première classe du plus haut degré français dans chaque grande ville du Canada. Ceci est certainement quelque chose qui peut arriver à un certain point si vous voulez que les gens soient mobiles et qu'ils aient leur famille avec eux. Autrement ils pourraient refuser les emplois parce qu'ils ne veulent justement pas d'assimilation justement comme vous l'avez dit.

En ce qui concerne la disparition du français dans les collectivités francophones, vous pouvez avoir l'opinion que vous voulez là-dessus. Personnellement, je me sens tout petit parce que quand il y a 25 ans j'ai visité ces collectivités dans le cadre des mouvements de jeunes, j'ai prédit que dans une génération il n'y aurait plus une trace d'eux et pourtant ils existent toujours. Dans certains cas, ils sont plus vivants que jamais. Je doute de toute analyse selon laquelle cela aura lieu. Tout dépend des conditions. Il y a environ 20 ans, par exemple, les francophones du Nouveau-Brunswick étaient dans une situation plus précaire qu'ils ne le sont à l'heure actuelle, car, dans cette province, l'amélioration des moyens, dans le domaine de l'enseignement, de la radio, de la télévision, de l'édition, dans les écoles normales et le domaine de la formation des maîtres et tout le reste a été accentué par le gouvernement provincial. Aussi, tout cela dépend-il effectivement de toute une série de conditions qui se sont ou non réalisées.

Mr. Rose: Il y a des conditions particulières au Nouveau-Brunswick où l'on retrouve un certain équilibre, mais cela ne se produit pas en Colombie-Britannique. J'ai habité Maillardville, et la situation est tout à fait différente bien que je sois d'accord avec vous sur ce que, à l'heure actuelle, le fait d'être Canadien français ou francophone ressuscite un certain intérêt. A quel point? Très peu je pense.

Mr. Pelletier: Vous prenez un cas limite, vous savez. Terre-Neuve serait l'autre extrême avec, je pense, 7,500 francophones groupés dans une petite péninsule appelée Port au Port.

Mr. Rose: J'aimerais en revenir à votre exposé de ce matin. Ma question porte sur la première page où vous parlez du programme d'aide à l'enseignement bilingue qui se chiffre à environ 300 millions de dollars, et je crois qu'il figure au budget, au chapitre de la coopération avec les gouvernements provinciaux. J'ai reçu des lettres, récemment, d'un certain nombre d'écoles privées. C'est une difficulté à laquelle nous ne nous sommes pas heurtés en Colombie-Britannique, et je n'appuie pas l'idée d'une Commission scolaire protestante et d'une Commission scolaire catholique ou d'autre chose, notamment, l'Armée du Salut. Néanmoins, ces lettres montrent que le gouvernement provincial a refusé aux écoles privées une juste part des subventions pour encourager le programme de langue française. Quant aux problèmes constitutionnels, envisagez-vous un moyen de contrôler la difficulté?

Mr. Pelletier: Pas encore, sauf peut-être en certains cas, de persuader le gouvernement provincial qu'on pourrait leur venir en aide grâce à une partie de notre programme